

"Revenons sur nos pas" : au temps des marchands de participes et de multiplications !



"Revenons sur nos pas" : au temps des marchands de participes et de multiplications !

"Revenons sur nos pas..." sera la titre d'une nouvelle rubrique que vous retrouverez régulièrement.

Un grand nombre de lecteurs, peut-être parmi les plus âgés mais pas seulement, semblent apprécier **les histoires "du temps d'avant"**, c'est pourquoi nous avons décidé de proposer une rubrique qui lui sera consacrée.

"Le temps d'avant", celui de notre région bien entendu, à travers des histoires, des anecdotes, des dictons...inspirés si possible par l'actualité du moment.

Nous ouvrons cette rubrique avec le sujet de **"la publicité scolaire"**.

Il nous est suggéré par les publicités actuelles - à l'approche des examens de fin d'année et concours de toutes sortes - de nombreuses "boîtes à bacs"....

Elle existait déjà il y a bien longtemps.

Jusqu'en 1882 - loi Jules Ferry qui rend l'école laïque, gratuite et obligatoire - , l'école n'était pas imposée.

On trouvait tout de même des écoles mais elles étaient payantes.

Des marchands de participes, de m3 et de cm2 enseignaient à ceux qui en avaient les moyens dans les bâtiments dont ils étaient propriétaires.

Pour faire venir la clientèle, il fallait savoir manier la publicité et vanter son produit comme on le faisait pour une paire de chaussures !

Voici quelques "publicités" que nous avons retrouvées.

Celle-ci concerne le pensionnat primaire de Mirande. Elle date du 24 octobre 1866 dans Le Courrier du Gers.

Nous sommes sous Napoléon III. Malgré un effort considérable, l'enseignement primaire n'est pas très développé.

"Pensionnat primaire de Mirande

Rentrée des classes : depuis le 2 octobre

Préparation à l'école normale primaire, au brevet d'instituteur, à l'école des arts et métiers, à l'école vétérinaire...

Surveillance active, ferme et paternelle.

Renseignements sincères et consciencieux fournis aux parents sur la conduite et les progrès des élèves.

On reçoit des internes et des externes.

Le directeur est secondé dans les études et dans les classes par des maîtres adjoints offrant toutes les garanties désirables sous tous les rapports.

Ce établissement se recommande par sa bonne direction et par les succès qu'un assez grand nombre d'élèves ont obtenu dans différents examens.

Le local est vaste et bien approprié pour son genre.

Résultats obtenus :

Postes : 1 reçu

Ecole normale : 2

Brevet instituteur : 2 "

Quant aux renseignements sincères que l'établissement s'engage à donner sur les élèves, si la publicité précise la sincérité, c'est que les directeurs d'école mentaient souvent pour conserver leur clientèle !

Le prix n'est pas indiqué dans la publicité.

Voici une publicité en faveur d'une école d'Eauze relevée dans Le Journal du Gers - il existait déjà !!! - du 20 octobre 1806 :

" MM Lapeyrère et Camme, directeurs de l'école établie à Eauze rouvriront leur classe le 3 novembre 1806.

Le cours d'instruction comprendra : la lecture, l'écriture, les langues françaises et latines, la grammaire générale, l'histoire, la géographie, les mathématiques, la chimie,

la musique.

Le pensionnat et l'école sont placés dans l'ancien couvent des Bénédictins. Il est adossé à l'église et renferme un logement vaste et sain, une cour spacieuse et un beau jardin.

Le nombre de maîtres croîtra en proportion du nombre d'élèves.

Le prix de la pension est de 37 F par mois.

Sur ce prix, les pensionnaires sont nourris, éclairés, chauffés et peignés tous les matins.

Ils mangent à la même table que les maîtres et les mêmes aliments sont communs aux uns et aux autres."

Cette publicité paraît sous Napoléon 1er.

Sous le 1er empire, Napoléon se désintéresse de l'enseignement primaire.

Il ouvre des lycées qu'il organise militairement. Les lycéens portent un uniforme, l'emploi du temps comporte des heures de maniement d'armes.

Napoléon veut une éducation guerrière. Ces écoles doivent préparer des officiers.

Les écoles primaires sont abandonnées. La salle de classe est souvent une pièce unique, délabrée. On confie les écoles à de vieux soldats qui ne peuvent donner qu'un enseignement très sommaire.

Napoléon 1er ne voulait pas instruire le peuple. Dans une circulaire de 1811, il écrivait : « Les inspecteurs d'académie veilleront à ce que les maîtres ne portent point l'enseignement au-dessus de la lecture, l'écriture et l'arithmétique... »

Dans la classe on trouve un portrait de l'Empereur. Au mur sont accrochés un alphabet et une carte de France.

On utilise comme livre le catéchisme où Napoléon est présenté comme l'égal de Dieu.

A noter que dans le prix de la pension - 37 F par mois -, les élèves sont peignés tous les jours : les élèves portaient à cette époque les cheveux très longs jusqu'aux épaules. Il était donc nécessaire des les peigner.

On veillait ainsi en même temps à leur propreté, les poux étant très répandus à l'époque...

Pierre DUPOUY

Illustration : "Le Grand maître d'école". Eau-forte de Jean-Jacques de Boissieu (1736-1810), vers 1780. Conservée à Rouen, musée national de l'Éducation.